

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2025

Suite à la séance du 16 décembre 2025 non tenue par défaut de quorum

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	40	10

Date de convocation	17/12/2025
Date d'affichage	17/12/2025

DL25023	OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires 2026
----------------	--

En l'absence de quorum à la séance du 16 décembre, après nouvelle convocation ;
L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le vingt-deux décembre, s'est réuni à 9h30 heures le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : Mme Monique BOISSIERE, M. Antoine MARCOS, Mme Marie-France RAINVILLE, M. Richard TIBERINO, . Frédéric TOUZELLIER.
Cté Com. Petite Camargue : Mme Katy GUYOT, M. Didier LEBOIS.
Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Christophe BOUGAREL, M. David GUIRAUD.
Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Frédéric BEAUME, M. Abderzak BERKANI, M. Jacques BOLLEGUE, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jean-Luc CHAILAN, Mme Claude DE GIRARDI, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jack DENTEL, M. Jean-François DURAND- COUTELLE, M. Frédéric ESCOGIDO, Mme Sylvette FAYET, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Théos GRANCHI, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. M. Frédéric PASTOR, M. Franck PROUST, M. David-Alexandre ROUX, M. Richard SCHIEVEN, Mme Christine TOURNIER BARNIER.

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN.

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES, M. Juan MARTINEZ.

Cté Com. Petite Camargue : M. Jean-Paul GERAUD, Mme Martine KUFFER.

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI, M. Alain LAGET.

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPELLIER.

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE.

Secrétaire de séance : Mme Katy GUYOT.

Madame Brigitte SEGURA, Directrice générale des services, expose,

VU l'article L.2312-1 du CGCT ;

VU l'article L.5721-2 du CGCT, précisant que ces dispositions s'appliquent également aux syndicats mixtes, tels que le SITOM Sud Gard.

VU l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 aout 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) modifiant l'article L.2312-1 du CGCT en complétant les éléments de forme et de contenu du Débat d'orientation budgétaire.

VU le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 qui prévoit désormais le contenu et les modalités de transmission du rapport d'orientations budgétaires.

VU l'avis favorable du Bureau en date du 9 décembre 2025,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

- De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires afin d'examiner les grandes orientations qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2026 ;
- De voter le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2026 annexé à la présente délibération.

*Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire*

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité.

Le Président du Sitom Sud Gard
Richard TIBERINO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20251222-DL2025023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2025

Publication : 23/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

